



Présentation du métier

Le cadre en responsabilité d'une unité de travail a pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des usagers. Il pilote l'action dans le cadre du projet de service et dans le respect du projet de l'organisation. Sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne. Intermédiaire entre la direction et les équipes, il joue un rôle-clé pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Il est, à son niveau, garant du respect de leurs droits et favorise une réflexion éthique au sein de son unité de travail.

Débouchés et évolutions du métier

Postes de chef de service, chef de projet, adjoint de direction des champs de l'activité sociale ou médico-sociale de la dépendance (handicap, personnes âgées...), de la lutte contre l'exclusion, de l'insertion, de la petite enfance, de la santé, du secteur privé, associatif et public.

Une évolution vers un poste de direction d'établissement est envisageable, après l'obtention d'un CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale).



Objectifs de la formation

Domaine de compétences 1 : Concevoir et conduire un projet d'unité ou de service dans le cadre du projet institutionnel.

Domaine de compétences 2 : Mener une expertise technique.

Domaine de compétences 3 : Manager une équipe.

Domaine de compétences 4 : Organiser le travail, gérer administrativement et budgétairement une unité ou un service.

Domaine de compétences 5 : Communiquer, être à l'interface et gérer les partenariats.

Domaine de compétences 6 : Évaluer et développer la qualité



Programme

La formation comprend 400 heures d'enseignement théorique et 420 heures de formation pratique (possibilité d'allègement).

La formation théorique comprend quatre domaines de formation :

DF1 : conception et conduite de projets - 90 h

- La conception et la conduite de projet
- La démarche d'évaluation
- La méthodologie du mémoire

DF2 : expertise technique - 150 h

- Le contexte d'action (le cadre juridique, politique et administratif français)
- La démarche de diagnostic
- L'éthique et la responsabilité

DF3 : gestion économique, financière et logistique d'un établissement ou de service - 154 h

- La sociologie et l'analyse des organisations
- Les pratiques du management (les différents types de management, le management par le projet, le management des personnes)
- La gestion des compétences
- Les mises en situation d'encadrement
- L'animation et la conduite de réunion
- La communication interne et externe (le partenariat et le réseau, le reporting)

Inscription

- sur le site internet www.eests.org (dossier d'inscription à télécharger)
- par mail à formationcontinue@eests.org
- en venant retirer un dossier d'inscription directement sur le site. Dossier à renvoyer par voie postale en mentionnant « Service Formation Continue ».

Informations complémentaires



Durée

18 mois



Lieu

EESTS Lille Métropole :
22 rue Halévy – 59000 LILLE



Voie d'accès

Formation continue
VAE

DF4 : gestion administrative et budgétaire - 60 h

- La gestion administrative (droit du travail, gestion des ressources humaines)
- La gestion budgétaire (notions de base de comptabilité, cadre réglementaire comptable et financier, analyse et gestion financière)

Déroulement de la formation

L'organisation de la formation permet l'individualisation des parcours de formation au regard d'allègements possibles.

Les regroupements mensuels sont d'une durée variant de 3 à 5 jours.

Public

Toute personne répondant aux prérequis cités ci-dessous et désireuse d'exercer des fonctions d'encadrement d'équipe dans un service ou un établissement relevant de la protection de l'enfance, de la réinsertion sociale ou du secteur médico-social ou sanitaire.

Public en emploi ou demandeur d'emploi, possédant une expérience professionnelle dans les secteurs précédemment cités.

Prérequis

Les candidats doivent satisfaire aux sélections organisées par l'EESTS et détenir :

- un diplôme délivré par l'Etat
- ou un diplôme national
- ou un diplôme relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures,
- ou un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) au niveau 5,

Ils doivent également justifier de trois ans d'activité professionnelle dans une fonction d'encadrement, hiérarchique ou fonctionnel, réalisée dans tout organisme public, privé, associatif relevant du secteur social, médico-social, éducatif, santé ou de l'économie sociale et solidaire.

Modalités et délais d'accès

La sélection pour l'entrée en formation se fait sur la base d'un dossier de candidature puis d'un entretien. Consulter notre site www.eests.org pour connaître les modalités des dossiers et des entretiens.

Des dispenses et allègements peuvent être accordés en référence à l'article 5 de l'arrêté du 8 juin 2004 relatif au CAFERUIS.

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Exposés oraux (parfois accompagnés d'un diaporama), diffusions de vidéos, lectures de documents papier ;
- Brainstorming, questionnements oraux, études de situations, exercices (quiz, résolutions de problème, ...)
- Echanges collectifs (débats, partages d'expérience, ...)
- Simulations d'entretiens et de présentations orales.

Contact

formationcontinue@eests.org

Coût

6500 €

Formation éligible au CPF

Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les étudiants.es/stagiaires sont des professionnels issus du champ de l'éducation spécialisée, de l'action sociale et médicosociale, des travailleurs sociaux en exercice et des cadres pédagogiques de notre centre de formation. Chaque formateur détient des savoir-faire issus de ses expériences de terrain et des compétences qu'il mobilise au service de l'accompagnement des étudiants.es/stagiaires.

Indicateurs de résultats

94% de réussite à l'examen en 2020



Modalités d'évaluation

- **Évaluation diagnostique** à l'entrée en formation sur la base d'un questionnaire sur les connaissances en lien avec les quatre domaines de compétences, et une lettre de motivation.
- **Évaluations formatives** tout au long du parcours de formation à partir de questionnements à l'oral, de *debriefing*, de retours sur les corrections d'exercices.
- **Évaluations sommatives** à la fin de la formation à partir du référentiel de certification qui comprend 3 épreuves organisées en cours de formation par l'EESTS (expertise technique, management d'équipe, gestion administrative et budgétaire) et la réalisation d'un mémoire relatif au domaine de compétence « conception et conduite de projet » soutenu oralement devant un jury organisé au sein de la DRJSCS
- **Sanction** : diplôme CAFERUIS sous condition de réussite aux épreuves de certification, réglementées par la circulaire n° DGAS/4A/2004/412 du 2 septembre 2004 relative aux modalités de la formation préparatoire au CAFERUIS et à l'organisation des épreuves de certification.
- **Évaluation de la formation** à l'issue de la formation (satisfaction des participants) et 6 mois après la fin de la formation (taux d'entrée en formation).



Validation par blocs de compétences

La validation par bloc de compétences est possible après étude du dossier du candidat, en fonction des domaines de compétences déjà validés.



Équivalences, passerelles

La formation est sanctionnée par le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale agréé par la DRJSCS Hauts de France ; c'est un diplôme de niveau II.

L'obtention du CAFERUIS dispense du Domaine de Formation 4 (Expertise de l'intervention sanitaire et sociale sur un territoire) du CAFDES (Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale).

L'obtention du CAFERUIS peut permettre de poursuivre un parcours en master 2 dans les champs de la sociologie ou du management par exemple.



Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, nous en informer à l'adresse formationcontinue@eests.org; la demande sera transférée au référent handicap.